

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREF 00
2004 10

MAIRIE DE STE AGNES

Numéro SIRET : 21060113400013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget communal

ANNEE 2015

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Note de Présentation

SA
2015

SA
2015

Le Compte Administratif présente les dépenses et recettes effectuées sur l'exercice 2015 et de ce fait le résultat comptable de l'exercice. Sur la commune de Sainte Agnès, il intègre le résultat antérieur reporté, donnant alors une vision claire de la situation financière de la commune, cela sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le résultat cumulé du Compte Administratif de la commune de Sainte Agnès est excédentaire ; il présente un solde négatif sur la section fonctionnement, celui-ci s'ajoutant au solde antérieur reporté, soit 21 737,76 € + 19 088,42 € = 40 826,18 €.

La section investissement présente, elle, un résultat cumulé positif de 137 892,60 €.

L'observation de l'évolution des comptes administratifs sur la commune fait apparaître une augmentation des dépenses sur les deux sections, significative depuis 2014.

En effet la construction de l'école, la mise en place de son fonctionnement en sont la raison, avec cependant un réajustement sur la section d'investissement sur l'année 2015 avec son achèvement et le règlement des subventions attendues.

A cela, s'ajoute la gestion des intempéries de janvier 2014.

Nous allons étudier plus en détail ce document financier, section par section.

AI le Compte Administratif 2015 et la Section de Fonctionnement :

1°) LES DEPENSES :

a) l'Ecole :

2015 a vu une année scolaire entière de fonctionnement de l'école.

En 2014 la commune a réglé toutes les dérogations scolaires de l'année précédente soit 93 292,71 €.

Le fléchissement constaté sur 2015 est lié directement à la scolarisation des enfants sur Sainte Agnès soit 64 927,02 € mais reste fortement impactant sur la section.

2015 a vu aussi le règlement de tous les frais bancaires inhérents aux lignes de trésorerie nécessaires pour pallier au décalage entre le paiement des factures de construction de l'école et le versement des subventions (Etat et Conseil Général).

b) les dépenses d'assainissement :

Cette dépense a été importante sans doute liée à un problème d'eaux parasitaires.

c) Maitrise des dépenses :

La municipalité depuis 2014 a accentué la maitrise des dépenses de fonctionnement en réduisant les dépenses obligatoires. (frais de bulletin, fêtes...)

d) Intérêts d'emprunts :

La hausse de 11 341 € correspond aux deux emprunts contractés.

2°) LES RECETTES :

a) Recettes culturelles :
Elles ont baissé : 4 914 €.

b) Redevance Assainissement :

Baisse des recettes sur deux ans, liée au nouveau contrat du SIECL avec son prestataire VEOLIA pour l'eau potable qui prévoit une facturation à terme échu ;

- PERTE sur 2014	- 21 775 €
- PERTE sur 2015	- 5 906 €

c) Hausse des Taxes :

L'augmentation des 4 Taxes de 1.5 points a passé la recette de 275 704 € à 327 509 € soit une croissance de 51 805 €.

d) Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement
de 15 601 € soit une diminution de 10 %

e) CUI CAE (contrats aidés) :

La commune a eu recours à des CUI – CAE. La recette correspond au pourcentage de prise en charge de cette dépense par l'Etat.

f) les droits de Mutation :

Baisse de la recette de 3 251 €.

B/ le Compte Administratif 2015 et la section d'Investissement

1°) LES DEPENSES :

2015 a été l'année de clôture des dépenses de construction de l'école et le début des dépenses relatives à la reconstruction liées aux intempéries de janvier 2014.
Sur ce budget, apparait la dépense complète relative aux déblaiements.

Les emprunts :

- augmentation de 10 637 € est liée au recours de deux prêts de 240 000 € et 300 000 €.

2°) LES RECETTES :

a) Les Subventions :

Le solde des subventions relatives à la construction de l'école a été versé sur l'année 2015 qui permet un résultat de clôture positif sur cette section.

b) le FCTVA :

On constate une forte hausse liée au remboursement de la TVA des frais de construction de l'école.

Se rajoute 55 822 € correspondant au plan de relance du FCTVA.

Peut être pris en compte dans le résultat sur la section de fonctionnement, 12 800 € qui seront remboursés en 2016 dans le cadre du fonds Barnier, correspondant au relogement d'une famille agnèsaise...

L'objectif de la municipalité est la suppression du déficit sur le budget 2016.

Pour ce faire, outre le suivi et la maîtrise des dépenses de fonctionnement, plusieurs options sont retenues :

- vente de parcelles au Village et au quartier Figourne pour une valeur de 80 700 €.
- remboursement d'un emprunt à hauteur de 238 000 €,
- projets sur le quartier Maura qui prévoient la réalisation d'un logement pour actifs par le Logis Familial par la vente d'une parcelle pour un montant de 275 000 € et un projet de construction résidentielle sur une parcelle située en amont sur le même quartier,
- réduction des frais d'entretien de l'école par un repositionnement d'un personnel communal,
- finalisation de transformation des gîtes à vocation touristique en logements pour actifs (la commune est dotée de nombreux gîtes privés),
- maîtrise des dérogations scolaires,
- suppression de la participation aux cantines scolaires extérieures à la commune,
- Renégociation du contrat ERDF pour l'école.

Même si ces perspectives de recettes sont à plus long terme, il est à rappeler la signature le 3 Juin 2013 avec le gouvernement monégasque de l'acte de vente d'un immeuble de 1898, au 5 – 7 rue Baron Ste Suzanne. Le versement du solde de la vente interviendra au plus tard en 2022 pour 500 000 €.

Dans ce document, est prévu en option, si le permis assorti de la purge de tout recours, est accordé avant le 30/06/2022 pour un immeuble de 4 500 m² la dation au profit de la commune de Sainte Agnès, de deux appartements de deux pièces, caves et parkings. A défaut une indemnité de 200 000 € sera versée.

Un contact a déjà été pris avec l'ambassade à Monaco pour le suivi et la mise en œuvre de ce dossier.

Fait à Sainte Agnès, le 7 avril 2016



Le Maire,
Albert FILIPPI

Code INSEE	MAIRIE DE STE AGNES Budget communal	CA 2015
------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 220
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	803,38	0,00
2	Produits des impositions directes / population	268,45	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	805,92	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	263,44	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	133,48	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	37,53%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	107,04	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	32,69%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 010 387,38	G	988 649.62
	Section d'investissement	B	394 174.79	H	1 295 617.00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C	19 088.42 (si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	732 809.61 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 156 460.20	= G+H+I+J	2 284 266.62
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	137 125.00	L	106 385.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F	137 125.00	= K+L	106 385.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 029 475.80	= G+I+K	988 649.62
	Section d'investissement	= B+D+F	1 264 109.40	= H+J+L	1 402 002.00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 293 585.20	= G+H+I+J+K+L	2 390 651.62

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 137 125,00	L 106 385,00
13	Subventions d'investissement	0,00	106 385,00
114	Aménagements voirie et sentiers	2 125,00	0,00
118	INTEMPERIES 2014	135 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	388 139,59	362 014,42	0,00	0,00	26 125,17
012	Charges de personnel	378 400,00	367 823,87	0,00	0,00	10 576,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	173 551,00	173 514,10	0,00	0,00	36,90
Total des dépenses de gestion courante		940 090,59	903 352,39	0,00	0,00	38 738,20
66	Charges financières	60 608,83	60 608,83	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	21 228,00	21 147,00	0,00	0,00	81,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 021 927,42	985 108,22	0,00	0,00	36 819,20
023	Virement à la sect* d'investis. (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	10 260,66	25 279,16			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 260,66	25 279,16			0,00
TOTAL		1 032 188,08	1 010 387,38	0,00	0,00	21 800,70
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		(3) 19 088,42				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 969,00	11 123,92	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	161 233,50	132 794,47	0,00	0,00	28 439,03
73	Impôts et taxes	495 071,00	481 905,26	0,00	0,00	13 165,74
74	Dotations et participations	292 050,00	275 745,18	0,00	0,00	16 304,82
75	Autres produits gestion courante	84 000,00	63 131,22	0,00	0,00	20 868,78
Total des recettes de gestion courante		1 037 323,50	964 700,05	0,00	0,00	72 623,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 953,00	18 526,20	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 046 276,50	983 226,25	0,00	0,00	63 050,25
042	Opérations d'ordre entre section (2)	5 000,00	5 423,37			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00	5 423,37			0,00
TOTAL		1 051 276,50	988 649,62	0,00	0,00	62 626,88
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 719,00	8 208,00	0,00	6 511,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2,00	2,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	771 856,58	308 192,76	137 125,00	326 538,82
	Total des dépenses d'équipement	786 577,58	316 402,76	137 125,00	333 049,82
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	72 348,66	72 348,66	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
	Total des dépenses financières	72 348,66	72 348,66	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	858 926,24	388 751,42	137 125,00	333 049,82
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	5 000,00	5 423,37		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000,00	5 423,37		0,00
	TOTAL	863 926,24	394 174,79	137 125,00	332 626,45
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014	(3) 732 809,61			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	688 079,19	446 320,28	106 385,00	135 373,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	540 000,00	540 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 288 079,19	986 320,28	106 385,00	195 373,91
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	283 811,00	282 287,56	0,00	1 523,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 730,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	14 585,00		0,00	
	Total des recettes financières	298 396,00	284 017,56	0,00	14 378,44
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 586 475,19	1 270 337,84	106 385,00	209 752,35
021	Virement de la section de fonct. (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	10 260,66	25 279,16		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 260,66	25 279,16		0,00
	TOTAL	1 596 735,85	1 295 617,00	106 385,00	194 733,85
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014	(3) 0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1



1- Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	362 014,42		362 014,42
012	Charges de personnel	367 823,87		367 823,87
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	173 514,10		173 514,10
66	Charges financières	60 608,83	0,00	60 608,83
67	Charges exceptionnelles	21 147,00	15 018,50	36 165,50
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	10 260,66	10 260,66
Dépenses de fonctionnement - Total		985 108,22	25 279,16	1 010 387,38
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				19 088,42

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	72 348,66	0,00	72 348,66
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	308 192,76		308 192,76
19	Differences sur réalisations d'immobilisations		433,50	433,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 208,00	0,00	8 208,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2,00	4 989,87	4 991,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		388 751,42	5 423,37	394 174,79
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				732 809,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 123,92		11 123,92
70	Produits des services	132 794,47		132 794,47
72	Travaux en régie		4 989,87	4 989,87
73	Impôts et taxes	481 905,26		481 905,26
74	Dotations et participations	275 745,18		275 745,18
75	Autres produits gestion courante	63 131,22		63 131,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	18 526,20	433,50	18 959,70
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	983 226,25	5 423,37	988 649,62
	Pour information			0,00
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	282 287,56	0,00	282 287,56
13	Subventions d'investissement	446 320,28	0,00	446 320,28
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	541 730,00	0,00	541 730,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		2 032,90	2 032,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	12 985,60	12 985,60
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		10 260,66	10 260,66
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 270 337,84	25 279,16	1 295 617,00
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (4)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	388 139,59	362 014,42	0,00	0,00	26 125,17
60611	Eau & assainissement	92 000,00	80 317,85	0,00	0,00	11 682,15
60612	Energie-électricité	54 000,00	48 278,44	0,00	0,00	5 721,56
60622	Carburants	4 000,00	2 332,63	0,00	0,00	1 667,37
60623	Alimentation	1 239,59	1 036,30	0,00	0,00	203,29
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	6 232,54	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	5 000,00	4 075,83	0,00	0,00	924,17
60633	F. de voirie	4 000,00	3 355,52	0,00	0,00	644,48
60636	Vêtements de travail	1 000,00	686,89	0,00	0,00	313,11
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 738,94	0,00	0,00	261,06
6067	Fournitures scolaires	3 000,00	2 988,76	0,00	0,00	11,24
6068	Autres matières & fournitures	500,00	269,40	0,00	0,00	230,60
611	Contrats prestations services	54 000,00	50 476,03	0,00	0,00	3 523,97
6135	Locations mobilières	13 000,00	10 807,88	0,00	0,00	2 192,12
61521	Entretien de terrains	4 000,00	1 728,00	0,00	0,00	2 272,00
61522	Entretien de bâtiments	2 000,00	1 011,37	0,00	0,00	988,63
61523	Entretien de voies et reseaux	10 000,00	9 068,72	0,00	0,00	931,28
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 222,92	0,00	0,00	777,08
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	261,75	0,00	0,00	238,25
6156	Maintenance	11 000,00	10 543,13	0,00	0,00	456,87
616	Primes d'assurances	21 000,00	20 890,11	0,00	0,00	109,89
6184	Versements à des organ.form.	1 700,00	910,00	0,00	0,00	790,00
6188	Autres frais divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 000,00	875,17	0,00	0,00	124,83
6226	Honoraires	7 000,00	9 979,66	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	7 000,00	8 744,39	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	264,98	0,00	0,00	235,02
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	3 362,11	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 200,00	7 409,10	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	500,00	374,00	0,00	0,00	126,00
6248	Frais de transports divers	500,00	12,90	0,00	0,00	487,10
6251	Voyages et déplacements	0,00	53,26	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	136,72	0,00	0,00	363,28
6257	Réceptions	2 000,00	1 983,44	0,00	0,00	16,56
626	Frais postaux et télécommunicat*	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	6 047,09	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	9 000,00	8 918,80	0,00	0,00	81,20
627	Services bancaires et assimilé	7 500,00	10 480,54	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	4 992,45	0,00	0,00	7,55
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 500,00	33 532,80	0,00	0,00	1 967,20
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 464,00	0,00	0,00	36,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

P A F 0 6

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6355	Taxes & impôts sur véhicules	400,00	358,00	0,00	0,00	42,00
6358	Autres droits	0,00	1 792,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	378 400,00	367 823,87	0,00	0,00	10 576,13
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	4 500,00	3 951,31	0,00	0,00	548,69
6338	Autres impôts & taxes	800,00	720,38	0,00	0,00	79,62
6411	Personnel titulaire	215 000,00	196 530,06	0,00	0,00	18 469,94
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	3 973,58	0,00	0,00	1 026,42
64168	Autres	60 000,00	60 052,49	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	10 000,00	10 149,69	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	54 000,00	52 632,15	0,00	0,00	1 367,85
6454	Cotisations ASSEDIC	2 000,00	4 086,45	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	20 000,00	21 022,46	0,00	0,00	0,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	2 500,00	2 358,00	0,00	0,00	142,00
6474	Versements autres oeuvres soc	3 000,00	1 940,10	0,00	0,00	1 059,90
6475	Médecine du travail	1 100,00	1 144,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	500,00	9 263,20	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	173 551,00	173 514,10	0,00	0,00	36,90
6531	Indemnités élus	59 000,00	49 720,62	0,00	0,00	9 279,38
6532	Frais de mission élus	272,00	0,00	0,00	0,00	272,00
6533	Cotisations retraite élus	5 000,00	4 571,21	0,00	0,00	428,79
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	30 000,00	25 517,46	0,00	0,00	4 482,54
6535	Formation élus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6553	Service d'incendie	8 754,00	8 753,64	0,00	0,00	0,36
6554	Contribution organ.regroup.	12 925,00	12 924,15	0,00	0,00	0,85
6558	Autres dépenses obligatoires	50 000,00	64 927,02	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	2 100,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		940 090,59	903 352,39	0,00	0,00	36 738,20
66	Charges financières (b)	60 608,83	60 608,83	0,00	0,00	0,00
6611	Intérêts des emprunts,dettes	60 608,83	60 608,83	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	21 228,00	21 147,00	0,00	0,00	81,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	228,00	228,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exception.	21 000,00	20 919,00	0,00	0,00	81,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 021 927,42	985 108,22	0,00	0,00	36 819,20
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

2015

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	10 260,66	25 279,16			0,00
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	12 985,60			0,00
676	Dif. sur réal. trans. en invest.	0,00	2 032,90			0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	10 260,66	10 260,66			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 260,66	25 279,16			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 260,66	25 279,16			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 032 188,08	1 010 387,38	0,00	0,00	21 800,70
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		19 088,42				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer) *			Crédits annulés
			Titres émis	Produits attachés	Restes à réaliser au 31/12*	
013	Atténuations de charges	4 969,00	11 123,92	0,00	0,00	0,00
629	RRR sur autres serv.extér.	3 969,00	0,00	0,00	0,00	3 969,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	1 000,00	11 123,92	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	161 233,50	132 794,47	0,00	0,00	28 439,03
70311	Concessions dans les cimetières	14 800,00	6 198,53	0,00	0,00	8 601,47
70323	Redev occup domaine public	1 000,00	1 854,81	0,00	0,00	0,00
7062	Redev. services à car. culturel	32 433,50	25 991,00	0,00	0,00	6 442,50
70632	Redevance à caractère de loisirs	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	22 000,00	25 621,80	0,00	0,00	0,00
706811	Redev. assainissement collectif	88 000,00	69 547,03	0,00	0,00	18 452,97
70878	Remb par autres redevables	3 000,00	3 431,30	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	495 071,00	481 905,26	0,00	0,00	13 165,74
73111	Taxes foncières et d'habitation	325 484,00	327 509,00	0,00	0,00	0,00
7321	attribution de compensation	64 337,00	64 337,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	15 250,00	8 792,00	0,00	0,00	6 458,00
7351	Taxe sur l'électricité	30 000,00	27 972,26	0,00	0,00	2 027,74
7381	Taxe add. droits de mutation	60 000,00	53 295,00	0,00	0,00	6 705,00
74	Dotations et participations	292 050,00	275 745,18	0,00	0,00	16 304,82
7411	Dotation forfaitaire	146 045,00	146 045,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	16 805,00	16 805,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	55 000,00	44 139,80	0,00	0,00	10 860,20
7473	Subv.département	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	690,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP	60 000,00	54 322,00	0,00	0,00	5 678,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	0,00	313,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 200,00	216,00	0,00	0,00	984,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	7 000,00	8 251,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7488	Autres attribut° et participat°	500,00	463,38	0,00	0,00	36,62
75	Autres produits gestion courante	84 000,00	63 131,22	0,00	0,00	20 868,78
752	Revenus des immeubles	84 000,00	63 131,22	0,00	0,00	20 868,78
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 037 323,50	964 700,05	0,00	0,00	72 623,45
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 953,00	18 526,20	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	149,00	149,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	14 585,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 804,00	3 792,20	0,00	0,00	5 011,80
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 046 276,50	983 226,25	0,00	0,00	63 050,25
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	5 000,00	5 423,37			0,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	4 989,87			10,13
776	Dif. réal. reprise au resultat	0,00	433,50			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000,00	5 423,37			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MAIRIE DE STE AGNES - 06 - Budget communal	CA	2015
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

2015

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 051 276,50	988 649,62	0,00	0,00	62 626,88
Pour information	0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 719.00	8 208,00	0,00	6 511.00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	14 719.00	8 208,00	0,00	6 511.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2.00	2,00	0,00	0.00
2111	Terrains nus	2.00	2,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 113 (2)	33 300.00	33 120,18	0,00	179.82
	Opérations d'équipement n° 114 (2)	10 299.00	2 024,14	2 125,00	6 149.86
	Opérations d'équipement n° 115 (2)	23 204.00	23 045,93	0,00	158.07
	Opérations d'équipement n° 116 (2)	14 984.00	14 925,60	0,00	58.40
	Opérations d'équipement n° 118 (2)	664 398.80	214 537,20	135 000,00	314 861.60
	Opérations d'équipement n° 40 (2)	8 000.00	3 876,63	0,00	4 123.37
	Opérations d'équipement n° 70 (2)	17 670.78	16 663,08	0,00	1 007.70
	Total des dépenses d'équipement	786 577.58	316 402,76	137 125,00	333 049.82
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	72 348.66	72 348,66	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	72 068.66	72 068,66	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	280.00	280,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
	Total des dépenses financières	72 348.66	72 348,66	0,00	0.00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	858 926.24	388 751,42	137 125,00	333 049.82
040	Opérations d'ordre entre section (4)	5 000.00	5 423,37		0.00
	Charges transférées (6)	5 000.00	5 423,37		0.00
192	plus/moins value cession d'immo	0.00	433,50		0.00
2188	Autres immo corporelles	5 000.00	4 989,87		10.13
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	5 000.00	5 423,37		0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	863 926.24	394 174,79	137 125,00	332 626.45
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014	732 809,61			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	688 079,19	446 320,28	106 385,00	135 373,91
1321	Etat & établ.nationaux	95 000,00	10 498,01	0,00	84 501,99
1322	Régions	75 000,00	78 550,00	0,00	0,00
1323	Départements	453 079,19	257 795,85	106 385,00	88 898,34
13251	Subv du GFP de rattachement	0,00	21 213,70	0,00	0,00
1341	DGE	65 000,00	73 744,72	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	4 518,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	540 000,00	540 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	540 000,00	540 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2313	Constructions	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
Total des recettes d'équipement		1 288 079,19	986 320,28	106 385,00	195 373,91
10	Dotations Fonds divers Réserves	283 811,00	282 287,56	0,00	1 523,44
10222	FCTVA	217 990,00	219 699,07	0,00	0,00
10223	TLE	10 000,00	6 767,49	0,00	3 232,51
103	Plan de relance FCTVA	55 821,00	55 821,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 730,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	14 585,00		0,00	
Total des recettes financières		298 396,00	284 017,56	0,00	14 378,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 586 475,19	1 270 337,84	106 385,00	209 752,35
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	10 260,66	25 279,16		0,00
192	plus/moins value cession d'immo	0,00	2 032,90		0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,10		0,00
2182	Matériel de transport	0,00	12 985,50		0,00
28031	Amortis. frais d'études	1 805,96	1 805,96		0,00
281531	Amort.réseaux adduct° eau	424,36	424,36		0,00
281532	Amort.réseaux assainissement	8 030,34	8 030,34		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 260,66	25 279,16		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 260,66	25 279,16		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 596 735,85	1 295 617,00	106 385,00	194 733,85
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : CREATION ECOLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	33 300,00	A 33 120,18	0,00	179,82	B 3 933 929,29
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	195 564,19
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	189 870,57
2033	Frais insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	5 693,62
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 800,00	16 663,85	0,00	136,15	60 126,02
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	2 167,45
2181	Installations générales	1 000,00	973,54	0,00	26,46	973,54
2183	Matériel de bureau et info.	300,00	300,00	0,00	0,00	1 134,00
2184	Mobilier	15 500,00	15 390,31	0,00	109,69	55 851,03
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 500,00	16 456,33	0,00	43,67	3 678 239,08
2313	Immos en cours-constructions	16 500,00	16 456,33	0,00	43,67	3 678 239,08

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	60 000,00	C 0,00	0,00	60 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2313	Constructions	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -33 120,18	D-B -3 933 929,29

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114

LIBELLE : Aménagements voirie et sentiers

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		10 299,00	2 024,14	2 125,00	6 149,86	45 555,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 299,00	2 024,14	2 125,00	6 149,86	31 716,42
2121	Plantations d'arbres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 389,95
2152	Installations de voirie	2 300,00	174,14	2 125,00	0,86	18 067,66
21532	Réseaux d'assainissement	7 999,00	1 850,00	0,00	6 149,00	1 850,00
21568	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	10 408,81
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	13 838,92
2312	Immos en cours-terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	13 838,92

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-2 024,14	D-B	-45 555,34

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15

LIBELLE : Aménagements Village

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		23 204,00	A 23 045,93	0,00	158,07	B 121 787,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 204,00	23 045,93	0,00	158,07	118 787,15
2113	Terrains aménagés-sauf voirie	3 500,00	3 489,60	0,00	10,40	3 489,60
2121	Plantations d'arbres	0,00	0,00	0,00	0,00	696,00
2128	Agencements & aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	12 419,76
2135	Installations générales	1 704,00	1 704,00	0,00	0,00	46 568,82
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	18 551,39
21534	Réseaux d'électrification	18 000,00	17 852,33	0,00	147,67	18 242,37
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	18 819,21
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -23 045,93	D-B -121 787,15

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 116
 LIBELLE : TRAVAUX AMENAGEMENT BAT COM
 POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		14 984,00	A 14 925,60	0,00	58,40	B 26 189,02
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 984,00	14 925,60	0,00	58,40	26 189,02
2135	Installations générales	14 300,00	14 241,60	0,00	58,40	24 043,59
21534	Réseaux d'électrification	684,00	684,00	0,00	0,00	684,00
2158	Autres matériels & outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461,43
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -14 925,60	D-B -26 189,02

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (3) indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 118

LIBELLE : INTEMPERIES 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		664 398,80	A 214 537,20	135 000,00	314 861,60	B 240 366,12
20	Immobilisations incorporelles	19 860,00	19 690,80	0,00	169,20	25 330,80
2031	Frais d'études	19 860,00	19 690,80	0,00	169,20	25 330,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	166 000,00	164 275,20	0,00	1 724,80	184 464,12
2152	Installations de voirie	166 000,00	164 275,20	0,00	1 724,80	175 150,32
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 313,80
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	478 538,80	30 571,20	135 000,00	312 967,60	30 571,20
2315	Immos en cours-inst.techn.	478 538,80	30 571,20	135 000,00	312 967,60	30 571,20

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -214 537,20	D-B -240 366,12

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 40
 LIBELLE : REFECTION AMENAG GITES RURAUX
 POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (4)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		8 000,00	^A 3 876,63	0,00	4 123,37	^B 20 871,93
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	3 876,63	0,00	4 123,37	13 676,61
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075,86
2135	Installations générales	5 000,00	2 536,60	0,00	2 463,40	5 281,66
2181	Installations générales	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110,20
2184	Mobilier	3 000,00	1 340,03	0,00	1 659,97	5 183,82
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025,07
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	7 195,32
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 195,32

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECKETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-3 876,63	D-B	-20 871,93

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 70 : ACHAT AUTRES MAT. OÙTIL. MOB.
 POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	17 670,78 ^A	16 663,08	0,00	1 007,70 ^B	144 196,82
20	Immobilisations incorporelles	2 200,00	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00
2051	Concessions, droits similaires	2 200,00	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 329,00	13 321,30	0,00	1 007,70	139 713,26
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	406,97
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	7 861,21
21568	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	825,39
21571	Matériel roulant	14 000,00	12 992,30	0,00	1 007,70	30 888,60
21578	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	33 355,65
2158	Autres matériels & outillage	329,00	329,00	0,00	0,00	3 658,11
2183	Matériel de bureau et info.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 788,36
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	18 539,93
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	41 389,04
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 141,78	1 141,78	0,00	0,00	2 283,56
2318	Autres immos corp. en cours	1 141,78	1 141,78	0,00	0,00	2 283,56

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D	0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-16 663,08	D-B -144 196,82

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 896 668,98									
1641 Emprunts en euros (total)					1 896 668,98									
MON224464EUR	DEXIA CLF BANQUE				193 627,64	F		3,41	3,41		A	P	A-1
MON268602EUR	DEXIA CLF BANQUE				1 107 220,34	F		4,44	4,44		A	P	A-1
00600984755	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOL				240 000,00	F		3,42	3,42		T	P	A-1
00600985288	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOL	21/01/2015	29/01/2015	29/04/2015	300 000,00	F		3,42	3,42		T	P	A-1
90001741	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN.	01/12/2015	15/12/2015	01/04/2018	27 910,50	F		0	0		X	C	A-1
9000740	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN.	01/12/2015	15/12/2015	01/12/2017	27 910,50	F		0	0		X	C	A-1
Total général					1 896 668,98									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 591 880,84					72 068,66	60 608,83	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				1 591 880,84					72 068,66	60 608,83	0,00	0,00
MON224464EUR	N			93 903,31	2,00	F	3,41		21 419,81	3 932,52	0,00	0,00
MON268602EUR	N			910 014,67	14,00	F	4,44		42 790,71	42 892,12	0,00	0,00
00600984755	N			236 507,50	29,00	F	3,42		3 492,50	6 126,31	0,00	0,00
00600985288	N			295 634,36	29,00	F	3,42		4 365,64	7 667,88	0,00	0,00
90001741	N			27 910,50	4,00	F		0	0,00	0,00	0,00	0,00
9000740	N			27 910,50	3,00	F		0	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général				1 591 880,84					72 068,66	60 608,83	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

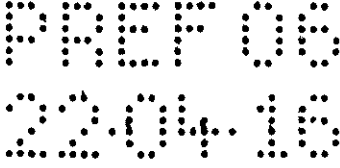
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de références et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 : « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (de 1 à 6)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant partielle d'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type du contrat (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 591 880,84					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)		Capital
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (8) Indiquer le type d'index (ex. : Euribor 3 mois).
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A2.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Con- trat renégocié Taux act.	Index (4)	Taux act.	Con- trat renégocié (5)			Con- trat renégocié	Intérêts	Capital

PDF
03
03
03

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.9
AUTRES DETTES	

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A6.1

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		72 068.66	72 068.66
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		72 068.66	72 068.66
1641	Emprunts en euros	72 068.66	72 068.66
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	72 068,66	137 125,00	732 809,61	942 003,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES:

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + IM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		252 835.66	236 727.22
Ressources propres externes de l'année (a)		227 990.00	226 466.56
10222	Dotations Fonds divers Réserves	217 990.00	219 699.07
10223	Dotations Fonds divers Réserves	10 000.00	6 767.49
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		24 845.66	10 260.66
28031	Amortissement des immobilisations	1 805.96	1 805.96
281531	Amortissement des immobilisations	424.36	424.36
281532	Amortissement des immobilisations	8 030.34	8 030.34
024	Produits des cessions	14 585.00	0.00
021	Virement de la section de fonct.	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	236 727.22	106 385.00	0.00	0,00	343 112,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 942 003,27
Ressources propres disponibles	IV 343 112,22
Solde	V = IV - II (3) -598 891.05

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURvus SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0	3		0	3
Rédacteur Principal	B	1	0	1		0	1
Adjoint administratif de 1ère cl	C	1	0	1		0	1
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	0	1		0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	1	6	4,86	0	4,86
Adjoint technique 2ème classe	C	5	1	6	4,86	0	4,86
FILIERE CULTURELLE (h)			1		0,44	0	0,44
Agent territorial du patrimoine	C		1		0,44	0	0,44
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		8	2	9	8.3	0	8.3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MAIRIE DE STE AGNES - 06 - Budget communal

CA 2015

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
animatrices	C	ANIM	309		A	CDD
agent d'accueil	C	CULT	309	0,00	A	CDD
atsem	C	MS	309		A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires de groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

36 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

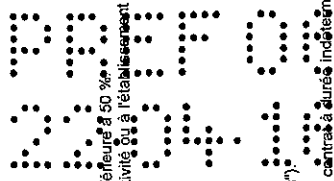
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats alicés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.18 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV - ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.25	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.27	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.28	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
p.29	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.30	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.31	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.32	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A7.4 - Détails pour certains services		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.35	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.37	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

PROPOS

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

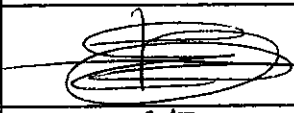
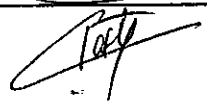
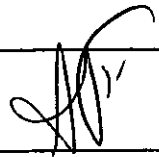
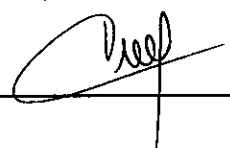
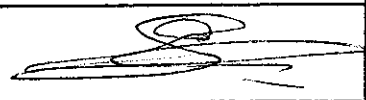
Présenté par le Maire,
A Sainte Agnès, le 13/04/2016
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

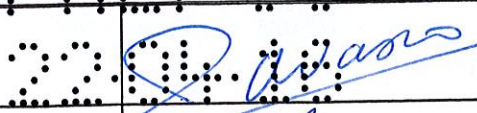

A Sainte Agnès, le 13/04/2016

Date de convocation : 08/04/2016

Les membres du Conseil Municipal,

ALEXANDRE Régis	
BERGOGNE Patrick	
BERTHON Mauricette	<i>Berthon</i>
BIANCHI Franck	
BONORA Stéphanie	
BUTEZ Elodie	
COSTE Josiane	
DELLERBA Hervé	
FILIPPI Albert	
IMBERT Evelyne	
MATTERA Antoine	
MOSSINO Suzanne	
NAZON Sébastien	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RAVASIO Christiane	
ZAZZERA Christophe	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Sainte Agnès, le 13/04/2016